

Conditions générales d'inscription

Période de stage :

Stage du 2 au 5 mars 2023

- **Lieu du stage :** Complexe sportif de La Villette - 36 Rue de la Porte Verte, 76320 Caudebec-les-Elbeuf
- **Début du stage :** Jeudi 2 mars à 13h30 - Accueil des stagiaires : à partir de 13h
- **Fin du stage :** Dimanche 5 mars à 12h00

Coût du stage :

- **Les frais pédagogiques :** 600 euros
- **Les frais de déplacement :** à la charge du stagiaire
- **Forfait ½ pension (restauration midi) :** 45 euros (3 repas)
- **Forfait pension complète :** 250 euros (3 nuits + petits-déjeuners, 6 repas)

Qui peut s'inscrire ?

- Les enseignants titulaires d'un CQP, BPJEPS, BEES, DEJEPS, DESJEPS en exercice dans une association affiliée à la FFJDA.

Après inscription, la Ligue convoque l'intéressé. **Le stagiaire s'engage à participer à la totalité du stage.**

Comment s'inscrire ?

La fiche d'inscription et l'ensemble des renseignements sont à retrouver sur le site de la Ligue :

[Vous pouvez les retrouver en cliquant directement ici.](#)

en retournant la fiche d'inscription (à retrouver ici : [Fiche inscription](#)) **au plus tard le 17 FEVRIER 2023**

par email à : judo.normandie@orange.fr **ET** par courrier postal à l'adresse suivante :

Ligue de Normandie de Judo – 164 rue d'Auge – 14000 CAEN

Comment financer votre formation ?

La **Ligue de Normandie de Judo** étant déclarée organisme de formation sous le n°OF 251402333614 – N°Siret 313 388 308 00022, votre employeur peut solliciter une aide auprès de votre **Opérateur de Compétences (OPCO)** pour la prise en charge des frais de stage liés à cette formation ([Plus d'infos en cliquant ici](#)).

La validation de l'inscription est soumise à la réception de la fiche d'inscription dûment remplie, du chèque de 600 € (financement des frais pédagogiques ou caution), et éventuellement d'un second chèque relatif à la ½ pension ou à la pension complète, libellés à l'ordre de la Ligue de Normandie de Judo.



Afdas.

